

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 2479

présenté par

M. Lamirault, M. Marcangeli, M. Albertini, M. Alfandari, M. Batut, Mme Bellamy, M. Benoit,
M. Bouyx, M. Christophe, Mme Firmin Le Bodo, M. Gernigon, Mme Félicie Gérard, M. Haury,
M. Henriët, M. Jolivet, Mme Kochert, Mme Le Hénanff, M. Lemaire, Mme Lingemann,
Mme Magnier, Mme Moutchou, M. Patrier-Leitus, M. Plassard, M. Portarrieu, Mme Poussier-
Winsback, M. Pradal, Mme Rauch, Mme Spillebout, M. Thiébaud, Mme Vilgrain, M. Villiers,
M. Vincendet et Mme Violland

ARTICLE 9

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer le module d'évaluation des principaux déterminants de la qualité et de la santé des sols.